



TARIFICATION : Année 2026 - 2027

CONTRIBUTION DES FAMILLES

Tarif pour 1 enfant *	SCOLARITÉ Pour 1 enfant externe en TPS	SCOLARITÉ Pour 1 enfant externe	SCOLARITE POUR LE 3 ^{ème} enfant - 50%	RESTAURATION SCOLAIRE ** 4 jours/semaine	GARDERIE 7h45/8h20	GARDERIE *** 16h45/18h15	ETUDE SURVEILLEE
Par mois :	145€	104€	52€	86€	24€	35€	40€
Par an :	1450€	1040€	520€	860€	240€	350€	400€

* L'assurance individuelle élève, les cotisations diocésaine et Udogec, sont incluses.

** Le montant du forfait inclut les jours où vous fournissez le pique-nique : sorties pédagogiques, jour de la kermesse, grève éventuelle du service de livraison de la restauration scolaire ...

Ou quand l'école est exceptionnellement fermée : journées de formation des enseignants, journées des communautés éducatives ...

Une remise sur le forfait restauration scolaire, panier-repas, garderie matin et/ou soir intervient, sur demande, à partir d'une semaine d'arrêt sur présentation d'un certificat médical.

*** Une tarification de 5€ vous sera appliquée par tranche de 15 min de retard pour la garderie du soir.

Afin de réduire les coûts, les fournitures scolaires seront achetées par l'école. Il y aura une facturation au prix coutant qui sera intégrée à la facturation principale envoyée au mois d'octobre

COTISATIONS

Cotisation APEL 1 fois par an et par famille (payable en octobre)	25€
--	------------

OCCASIONNEL

RESTAURATION : Restauration scolaire exceptionnelle, pour externe

1 repas restauration scolaire 8.20€

1 panier repas uniquement pour les PAI (justificatif médical exigé): 5.10€ Forfait panier repas (PAI) : 290€6

GARDERIE :

1 garderie le matin = **3.60€** 1 garderie le soir = **4.10€** 1 Etude surveillée : **4.80€**

Votés le 23/01/2026

Ecole Pluie de Roses - 20 rue du Maréchal Joffre - 33140 Villenave d'Ornon

Téléphone : 05.56.37.46.59

Courriel : secretariat@ecolepluiederoses.fr

Site : www.ecolepluiederoses.fr